



L'intégralité des délibérations du SMICTOM Centre Ouest peuvent être consultées :

- Sur le site internet du syndicat

www.smictom-centreouest35.fr

- Sur demande à l'accueil, aux jours et horaires d'ouverture au public

Conformément aux dispositions de l'article R 4211 Du Code de Justice Administrative, le tribunal administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours pour excès de pouvoir contre les délibérations prises par le comité syndical et par le bureau syndical dans un délais de deux mois à compter de leur publication.

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Débat d'orientation Budgétaire

Pour les communes de 3 500 habitants et plus, l'examen du budget doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires. Ces dispositions s'appliquent également au SMICTOM Centre Ouest en tant qu'établissement public de coopération intercommunale qui comprend au moins une commune de 3 500 habitants et plus (article L. 5211-36 du CGCT).

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) vise ainsi à :

- informer les élus sur l'évolution de la situation financière de la collectivité
- discuter des orientations budgétaires de l'exercice à venir et des engagements pluriannuels qui vont alimenter le budget primitif.

Le DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et faire l'objet d'une délibération. Par son vote, l'assemblée délibérante prend non seulement acte de la tenue du débat mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

En revanche, la répartition des voix n'a pas d'impact sur le budget primitif de la collectivité puisque le DOB ne revêt pas un caractère décisionnel.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

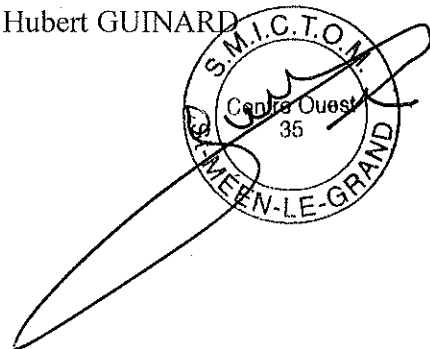
☞ prend acte du Débat d'orientation Budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire qui a été présenté

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
Nombre de délégués présents: 71
Nombre de pouvoirs: 13
Nombre de voix pour: /
Abstentions: /
Contre: /
Pas de Vote



SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Avenant N° 2 au contrat SPHERE de Reprise (option fédérations)

Par contrat en date du 27 décembre 2017, le SMICTOM Centre Ouest a confié pour 5 ans à la société SPHERE la reprise de la majorité de ses matériaux issus de la collecte sélective et triés sur le centre de tri de Gael en prévoyant un prix « plancher » de rachat.

Compte tenu de la situation tendue sur la reprise des papiers en début d'année 2020, un avenant n° 1 au contrat de reprise a été conclu avec la société SPHERE, pour permettre de nouveaux débouchés sur la catégorie 1.11 des journaux/revues/magazines notamment en Europe du Nord. L'indice de cotation retenue était le M.O.P (Marktberichten Oud Papier) pour la Hollande et la Belgique, qualité 1.11.

En 2021, SPHERE a stoppé ses expéditions vers le marché néerlandais et trouvé de nouveaux débouchés qui évoluent mensuellement avec une valorisation plus intéressante pour la collectivité.

Il est en conséquence proposé de faire évoluer le contrat comme suit :

- le prix de reprise valeur septembre 2021 est fixé à 125€ par tonne
- L'indice de référence est l'indice copacel 1.11
- Le prix de rachat mensuel suivra l'évolution en valeur absolue de cet indice

Il est ainsi proposé de faire évoluer l'actuel contrat de reprise par un avenant n°2

Le Bureau a émis un avis favorable à ce projet.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

☞ accepte l'avenant n°2 au contrat de reprise des matériaux avec la société SPHERE , avec un prix de reprise sur la catégorie 1.11 des journaux/revues/magazines valeur septembre 2021 fixé à 125€ par tonne, puis une évolution mensuelle en valeur absolue correspondant à l'indice copacel 1.11

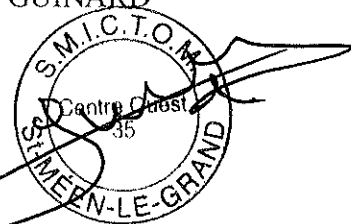
☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
Nombre de délégués présents: 71
Nombre de pouvoirs: 13
Nombre de voix pour: 84
Abstentions: 0
Contre: 0



SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Tri des petits métaux contenus dans la collecte sélective

Le traitement de la collecte sélective rend désormais possible l'extraction des petits emballages en aluminium contenus dans la collecte sélective (capsules de café, opercule de lait, papiers alu,...) auparavant non recyclés.

Pour pouvoir mettre en œuvre ce tri, bénéficier du recyclage de ces aluminiums et obtenir des soutiens, il est nécessaire de signer une convention avec l'ARCA (Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium), association portée par les industriels du café en capsule.

L'évacuation de ces flux se fait alors en sortie des centres de tri à cout =0 €/t et l' ARCA verse par ailleurs des soutiens à la tonne de petits aluminiums triés à hauteur de 300€/t.

Le Bureau syndical du SMICTOM a donné un avis favorable au projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

☞ adopte la convention avec l'Alliance pour le Recyclage des Capsules en Aluminium applicable à partir de sa signature selon les modalités détaillées dans la convention jointe et résumées ci-dessus

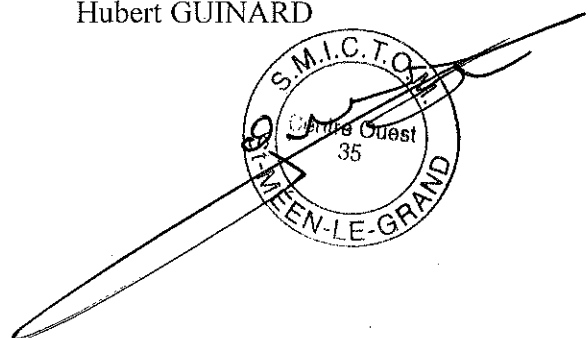
☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
Nombre de délégués présents: 71
Nombre de pouvoirs: 13
Nombre de voix pour: 84
Abstentions: 0
Contre: 0



SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
 5 ter rue de Gael
 35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUELEN à M. COTTO,
 3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
 3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
 2.Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
 3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER); services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 12h15

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gaël
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Reprise du Flux de développement plastique par CITEO

Le traitement par la société SPHERE de la collecte sélective sur le nouveau centre de tri de Villedieu les Poêles modifie les standards de tri en sortie de l'ouvrage par rapport à ce qui était fait sur le site de Gaël.

CITEO a notamment défini un nouveau standard sur le conditionnement aval des plastiques, le «flux développement», dont il peut devenir le repreneur direct.

Il comprend un tri des certains emballages plastiques en mélange : PET foncé et opaque : bouteilles, flacons, pots et barquettes monocouche/ PET clair : barquettes monocouche/ PS : pots et barquettes monocouche/ Barquettes multicouches, emballages rigides complexes en plastique. Toutes ces catégories ne sont théoriquement pas encore présentes dans la collecte sélective, puisque l'extension officielle des consignes de tri ne sera lancée qu'au 1^{er} semestre 2022, avec un ensemble d'actions de communication. Cependant, lorsque ces objets sont présents, ils seront d'ores et déjà valorisés.

Ce « flux développement » nécessite ensuite un sur tri de la part du repreneur CITEO.

Le prix de reprise de ce « flux développement » proposé par CITEO (dite « option de reprise TITULAIRE n° 4 ») est égal à 0 euro, mais ces plastiques feront l'objet d'un soutien de 660 euros par tonne de la part de CITEO, lorsque l'extension officielle des consignes de tri sera engagée.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle filière, il est nécessaire de signer un contrat type avec CITEO.

Le Bureau syndical du SMICTOM a donné un avis favorable au projet de contrat type

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

☞ adopte le contrat pour la reprise et le recyclage du standard plastique « flux développement » en option de reprise « TITULAIRE » n° 4 proposé par CITEO selon les modalités détaillées dans la convention jointe et résumées ci-dessus

☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,

Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
Nombre de délégués présents: 71
Nombre de pouvoirs: 13
Nombre de voix pour: 84
Abstentions: 0
Contre: 0



SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
 5 ter rue de Gael
 35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUELEN à M. COTTO,
 3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
 3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
 2.Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
 3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUGNEAU

Séance close à 12h15

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Convention de coopération avec Rennes Métropole

Une convention de coopération est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 entre le SMICTOM et Rennes Métropole pour la gestion de la déchèterie du Verger en contre partie du traitement d'environ 400 tonnes annuelles d'encombrants incinérables traités sur l'UVE de Villejean.

Cette convention arrive à son terme et il convient de la renouveler pour les 9 ans à venir dans un contexte où Rennes Métropole s'engage dans la rénovation totale de l'UVE de Villejean entre avril 2022 et juillet 2023.

L'usine de Villejean sera totalement fermée et les ordures ménagères traitées sur place seront exportées vers d'autres sites, dont l'UVO de Gael. Il est ainsi prévu que le SMICTOM réceptionne des ordures ménagères de Rennes Métropole à hauteur de 2250 tonnes en 2022 puis 1500 tonnes en 2023, qui seront ensuite compensées par la reprise de ces mêmes tonnages sur les années 2024 à 2030. A ces tonnages, s'ajoutent les tonnages préexistants dans la convention actuellement en vigueur à savoir 400 tonnes annuelles d'encombrants incinérables en contrepartie de la gestion de la déchèterie du Verger par le SMICTOM.

Dans cette coopération, chaque partie valorise les activités réalisées pour l'autre partie à leurs coûts de revient prévisionnels, que ce soit pour le traitement des déchets ou les coûts de gardiennage de la déchèterie du Verger.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Bureau syndical du SMICTOM a donné un avis favorable au projet de convention.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

✎ adopte la nouvelle convention avec Rennes métropole applicable à partir du 01/01/2022 pour une durée de 9 ans selon les modalités détaillées dans la convention jointe et résumées ci-dessus

✎ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives afférentes à cette décision.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
Nombre de délégués présents: 71
Nombre de pouvoirs: 13
Nombre de voix pour: 84
Abstentions: 0
Contre: 0



SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUELEN à M. COTTO,
3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
2. Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 12h15

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
 5 ter rue de Gael
 35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : DM 2

Vu le budget primitif 2021 voté le 15 décembre 2020,
 Vu la DM1 votée le 20 mai 2021,
 Lecture de la délibération modificative n° 2 est donnée telle que :

SECTION INVESTISSEMENT-DEPENSES					
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O41	21318	Immob.autres -bâtiments publics	/	43 637,79 €
Op.ORDRE	O41	231	Immobilisations en-cours	/	5 598,00 €
Op.ORDRE	O41	2138	Immob.Corpor.Autres constructions	/	1 440,00 €
Op.ORDRE	O40	13918	Subventions Investissement	/	3 600,00 €
				TOTAL	54 275,79 €
SECTION INVESTISSEMENT-RECETTES					
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O41	238	Avances versées sur commandes immob.	/	43 637,79 €
Op.ORDRE	O41	2031	Immob.frais d'études	/	5 598,00 €
Op.ORDRE	O41	2181	Installations générales agencements	/	1 440,00 €
Op.ORDRE	O40	28031	Amortissement frais études	15 000,00	3114,72
Op.ORDRE	O40	28051	Amortissement logiciels	2 700,00	981,76
Op.ORDRE	O40	28182	Amortissement véhicule	2 400,00	5914,84
Op.ORDRE	O40	28183	Amortissement matériel informatique	5 200,00	63,81
Op.ORDRE	O40	28158	Amortissement mobilier matériel	1 700,00	-1700,00
Op.ORDRE	O40	28184	Amortissement mobiliers	1 800,00	-1800,00
Op.ORDRE	O40	28188	Amortissement contenants	135 000,00	-3648,04
				TOTAL	53 602,88 €
SECTION FONCTIONNEMENT -DEPENSES					
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O42	6811	Dotations aux amortissements	163 800,00	2 927,09 €
Op.réelle	11	611	Contrats de prestations de services	9 540 000,00	-44 246,00 €
Op.réelle	65	6542	Créances éteintes	500,00	7 000,00 €
Op.réelle	65	65888	Remboursement RI aux CdeC	20 000,00	9 000,00 €
Op.réelle	68	6817	Provision pour dépréciation	/	3 246,00 €
Op.réelle	11	637	AUTRES IMPOTS, TAXES (AUTRES ORGANISMES)	530 000,00	25 000,00 €
				TOTAL	2 927,09 €
SECTION FONCTIONNEMENT -RECETTES					
OPERATION	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O42	777	Produits excep.quote-part des subv.inv.	/	3 600,00 €
				TOTAL	3 600,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- ✎ approuve la délibération modificative n° 2/2021 susvisée,
- ✎ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme,

Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
 Nombre de délégués présents: 71
 Nombre de pouvoirs: 13
 Nombre de voix pour: 84
 Abstentions: 0
 Contre: 0



Délibération 2021_46 DM2

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

1. Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2. Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUÉLEN à M. COTTO,
3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

1. Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M. DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2. Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

1. Présents: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
2. Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

1. Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

1. Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M. BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M. ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUGNEAU

Séance close à 12h15

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine

5 ter rue de Gael

35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : DM 2 Bis

Vu le budget primitif 2021 voté le 15 décembre 2020,

Vu la DM1 votée le 20 mai 2021,

Lecture de la délibération modificative n° 2 est donnée telle que :

SECTION INVESTISSEMENT-DEPENSES					
OPERATION	CHAP	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O41	21318	Immob.autres -bâtiments publics	/	43 637,79 €
Op.ORDRE	O41	2313	Immobilisations en-cours	/	5 598,00 €
Op.ORDRE	O41	2138	Immob.Corpor.Autres constructions	/	1 440,00 €
Op.ORDRE	O40	13918	Subventions Investissement	/	3 600,00 €
				TOTAL	54 275,79 €
SECTION INVESTISSEMENT-RECETTES					
OPERATION	CHAP	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O41	238	Avances versées sur commandes immob.	/	43 637,79 €
Op.ORDRE	O41	2031	Immob.frais d'études	/	5 598,00 €
Op.ORDRE	O41	2181	Installations générales agencements	/	1 440,00 €
Op.ORDRE	O40	28031	Amortissement frais études	15 000,00	3114,72
Op.ORDRE	O40	28051	Amortissement logiciels	2 700,00	981,76
Op.ORDRE	O40	28182	Amortissement véhicule	2 400,00	5914,84
Op.ORDRE	O40	28183	Amortissement matériel informatique	5 200,00	63,81
Op.ORDRE	O40	28158	Amortissement mobilier matériel	1 700,00	-1700,00
Op.ORDRE	O40	28184	Amortissement mobiliers	1 800,00	-1800,00
Op.ORDRE	O40	28188	Amortissement contenants	135 000,00	-3648,04
				TOTAL	53 602,88 €
SECTION FONCTIONNEMENT -DEPENSES					
OPERATION	CHAP	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O42	6811	Dotations aux amortissements	163 800,00	2 927,09 €
Op.réelle	11	611	Contrats de prestations de services	9 540 000,00	-44 246,00 €
Op.réelle	65	6542	Créances éteintes	500,00	7 000,00 €
Op.réelle	65	65888	Remboursement RI aux CdeC	20 000,00	9 000,00 €
Op.réelle	68	6817	Provision pour dépréciation	/	3 246,00 €
Op.réelle	11	637	AUTRES IMPOTS, TAXES (AUTRES ORGANIS)	530 000,00	25 000,00 €
				TOTAL	2 927,09 €
SECTION FONCTIONNEMENT -RECETTES					
OPERATION	CHAP	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP2021	DM
Op.ORDRE	O42	777	Produits excep.quote-part des subv.inv.	/	3 600,00 €
				TOTAL	3 600,00 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

➤ approuve la délibération modificative n° 2/2021 susvisée,

➤ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Cette délibération annule et remplace la délibération 2021_46, suite à une erreur matérielle.

Pour extrait conforme,

Fait à St Méen le Grand, le 9 novembre 2021

Le Président,
 Hubert GUINARD

Nombre de délégués en exercice: 139
 Nombre de délégués présents: 71
 Nombre de pouvoirs: 13
 Nombre de voix pour: 84
 Abstentions: 0
 Contre: 0



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUELEN à M. COTTO,
3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M.DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
2.Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUGNEAU

Séance close à 12h15

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine

5 ter rue de Gael

35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Admissions en Non-valeur

M. le receveur du Syndicat fait savoir qu'il ne peut recouvrir quelques titres. Il est proposé de mettre en non-valeur les titres suivants :

Exercices	Redevable	Montant du
2014	CHABRIER Maçonnerie	34,60€
2016	DENIS BAT GILLARD	26,40€
2017	DENIS BAT GILLARD	165,00€
2017	COSNUEL BOULANGERIE	55,11€
2019	ROSETTE Jean Pierre	31,22€

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

☞ approuve les admissions susvisées en non-valeur,

☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme,

Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 139
 Nombre de délégués présents: 71
 Nombre de pouvoirs: 13
 Nombre de voix pour: 84
 Abstentions: 0
 Contre: 0

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
 5 ter rue de Gael
 35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
 3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
 3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUELEN à M. COTTO,
 3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M.DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
 2.Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
 3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
 2.Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
 3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
 3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M. LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
 3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUGNEAU

Séance close à 12h15

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

Objet : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent à l'exploitant du site de Point Clos

Dans le cadre du marché d'exploitation du site de Point Clos, M. Julien MALARD, agent de maîtrise du SMICTOM Centre ouest a été mis à disposition de la société THEAUD en 2015 pour 3 ans. Cette mise à disposition a été renouvelée une première fois en 2018 pour une nouvelle durée de 3 ans, qui s'achevait le 15/10/21.

L'agent a donné son accord pour procéder à un second renouvellement jusqu'au 04 mai 2023 correspondant à la durée maximale possible du marché d'exploitation.

Une convention jointe en annexe à la présente note en précise les modalités. Il est notamment précisé que l'agent percevra la rémunération correspondant au grade et à l'échelon qu'il détient (traitement, supplément familial de traitement, primes et indemnités instituées, heures supplémentaires et astreintes si elles sont effectives). La rémunération sera remboursée par l'exploitant à la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical:

☞ approuve la mise à disposition à la société THEAUD de M. Julien Malard, agent de maîtrise, jusqu'au 04 mai 2023 selon les conditions ci-dessus détaillées

☞ autorise le Président ou le vice-président délégué à signer toutes pièces administratives relatives à cet effet.

Pour extrait conforme,
Fait à St Méen le Grand, le 09 novembre 2021

Le Président,

Hubert GUINARD



Nombre de délégués en exercice: 139
Nombre de délégués présents: 71
Nombre de pouvoirs: 13
Nombre de voix pour: 84
Abstentions: 0
Contre: 0

SMICTOM Centre Ouest Ile et Vilaine
5 ter rue de Gael
35 290 Saint Méen Le Grand

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 09 novembre à 10h00, le Comité Syndical, convoqué en Comité Syndical ordinaire le 29 octobre 2021 s'est réuni à la salle polyvalente de ST ONEN LA CHAPELLE, sous la présidence de M. Hubert GUINARD

DINAN AGGLOMERATION

- 1.Présents: M. CHESNEL, M. CHEVALIER, M. DUCLOS, M. ODYE, M. SAUDRAIS, Mme BOUGAULT, Mme GUILLEMOT,
2.Ont donné Pouvoir: M. BOUDET à Mme BOUGAULT, Mme GALLEE à M. CHESNEL,
3. Excusés: M. BUKENBERGS, M. FAUCON, M. GICQUEL, M. JACQUET, M. LECHEVESTRIER, M. MAILLARD, M. VERGER, Mme GAREL,

LOUDEAC BRETAGNE CENTRE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHEVALIER, M. PERTUISEL, M. PICHOT, Mme GENISSEL,
3. Excusés: M. DELAHAYE, M. MARETHEUX, Mme MEUNIER, Mme PITHON,

BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. COTTO, M. ETHORÉ, M. OUISSE, M. PIEL, M. PRIOUL, Mme AUBIN, Mme DUTAY, Mme GAUBERT-GRUEL, Mme GLAIS, Mme GUILLARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. BARAZER à Mme GLAIS, M. LERAY à M. PIEL, M. RAOULT à M. PRIOUL, Mme KERGUELEN à M. COTTO,
3. Excusés: M. BEAUGÉ, M. HENTZIEN, M. LESAGE, M. THOMAS, Mme PÉYÉ,

COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN MONTAUBAN

- 1.Présents: M. BRIANTAIS, M. COLLET, M. EVEILLARD, M. GLOTIN, M. GORRE, M. GUERRO, M. GUINARD, M. LOHAT, M. LUBIN, M. MEANCE, M. PIEDERRIERE, M. SOURDAINE, M. VERNEY, M.DENIEL, Mme BESNARD, Mme GUEE, Mme LECOMTE, Mme PIERRARD,
2.Ont donné Pouvoir: M. BRIAND à M. MEANCE, M. DESPRÉS à Mme GUEE,
3. Excusés: M. DAUGAN, M. DELORME, M. DELYS, M. ESNAULT, M. GAUTIER, M. GOBIN, M. LUCE, M. ROLLAND, M. SIMON, M. TRUTIN, M. VITRE, Mme HUBY,

MONTFORT COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. AUFRAY, M. BERTRAND, M. BLOUET, M. BOURGOGNON, M. COLLET, M. DELACROIX, M. LANGLAIS, M. LE BORGNE, M. LE TEXIER, M. LEMOINE, M. RONSIN, Mme BERRÉE, Mme BONDON,
2.Ont donné Pouvoir: M. MONNERAIS à M. LEMOINE, Mme AUBAULT à M. LE TEXIER, Mme HAMONO à M. DELACROIX, Mme MARIE à M. LE BORGNE, Mme VIVIEN à M. RONSIN,
3. Excusés: M. JOUAN, Mme LE PALLEC, Mme LEPORCHER, Mme RICHARD,

PLOERMEL COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. CHAUMORCEL, M. COUDE, M. GORTAIS, M. LEMAZURIER, M. MANENC, M. ROUAULT, M. SAMSON, Mme CESMAT, Mme DELSAUT, Mme LE MÉE, Mme PORTIER, Mme RIDARD,
3. Excusés: M. ARGENTIN, M. BOULVAIS, M. COIGNARD, M. GICQUEL, M. JARNO, M. LAMEUL, M.LE DIFFON, M. LIMOUX, M. MALEY, M. RAFFIN, Mme DERRIEN, Mme GUILLEMAUD, Mme LE MOIGNE, Mme VACHON,

OUST A BROCELIANDE COMMUNAUTE

- 1.Présents: M. BADOUAL, M. COWET, M. DUVIC, M. JOLY, M. PILORGET, M. POIRIER, M. RENAUD,
3. Excusés: M. BLÉHER, M. GUÉ, M. HUGO, M. HUTTER, M. LELIEVRE, M. ROGER, M. YHUEL, Mme GILLES,

Secrétaire de séance : M.BRIANTAIS

Assistaient également à la réunion : M. LABBE (COMMUNE DE LE VERGER) ; services du SMICTOM : M..ZILLIOX, M. BOHANNE, M. CROUIGNEAU

Séance close à 12h15